

La Lettre du Việt Tân

Grâce à un réseau de membres actifs au Việt Nam et à travers le monde, le Parti pour la Réforme du Việt Nam (Việt Tân) veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques



Au cours des dernières semaines, les autorités communistes vietnamiennes ont arrêté puis libéré un certain nombre de membres et sympathisants du parti Viet Tan qui militaient pacifiquement à Saigon, ainsi que des personnes totalement étrangères

Sommaire

- 1 Arrestation de membres et sympathisants du Viet Tan—suite
- 4 Le Vietnam libère des militants pour la démocratie
- 6 Conférence de presse de Nguyen Thi Thanh Van
- 7 Soutiens aux militants arrêtés—suite
- 12 Un parti choyé aux USA et considéré comme « terroriste » au Vietnam
- 14 L'UIA soutient les avocats défenseurs des droits de l'homme emprisonnés au Vietnam
- 15 Les ambitions de Pékin en mer de Chine irritent les vietnamiens.

au Viet Tan. Il est nécessaire de faire le point sur ces événements.

1) Résumé des faits

Le 17.11.2007, les forces vietnamiennes de sécurité ont arrêté à Saigon six personnes : les frères Nguyen The Vu et Nguyen Trong Khiem de nationalité vietnamienne, M. Somsak Khunmi de nationalité thaïlandaise, MM. Nguyen Quoc Quan et Leon Truong de nationalité américaine, et Mme Nguyen Thi Thanh Van, journaliste de nationalité française. Le parti Viet Tan avait immédiatement alerté les opinions publiques sur ces arrestations. Le 20.11.2007, la police vietnamienne a arrêté M. Nguyen Viet Trung, un autre jeune frère de Nguyen The Vu. Le 22.11.2007, devant la pression des médias étrangers, les autorités vietnamiennes reconnaissent détenir trois personnes : Leon Truong, Somsak Khunmi et Nguyen Thi Thanh Van. Elles ne mentionnent pas les autres personnes arrê-

tées.

Le 27.11.2007, les journaux officiels vietnamiens annoncent l'arrestation du couple Le Van Phan et Nguyen Thi Thinh, tous deux de nationalité américaine. Ils ont été arrêtés quatre jours plus tôt, le 23.11.2007 à leur descente d'avion en provenance de Los Angeles. La police vietnamienne accuse ces « Viet Kieu » (vietnamiens résidant à l'étranger et retournant au pays pour tourisme) de détenir une arme à feu dans leurs bagages afin de venir en aide aux membres du parti Viet Tan arrêtés. Le Viet Tan a immédiatement affirmé ne pas avoir de liens avec ce couple.

Toujours le 27.11.2007, les autorités communistes vietnamiennes reconnaissent la détention des autres personnes arrêtées, à savoir MM. Nguyen Quoc Quan, Nguyen The Vu et Nguyen Viet Trung. Dans les jours qui ont suivi, les médias officiels vietna-





www.liberez-les.net

miens ont lancé une série d'articles et de reportages télévisés visant à démontrer que ces personnes ont été arrêtées pour « terrorisme ». Le parti Viet Tan avait immédiatement réagi en réaffirmant la caractère non violent de sa lutte pour la démocratie.

Plus de deux semaines après les arrestations et après d'intenses pressions diplomatiques, le personnel consulaire français et américain a pu enfin rendre visite à leurs compatriotes.

Sous la pression internationale, le 11.12.2007, M. Leon Truong et le couple Le Van Phan et Nguyen Thi Thinh ont été libérés. M. Truong a été remis à l'ambassade américaine pour être extradé alors que les deux autres personnes ont été simplement relâchées dans Saigon comme s'il s'agissait d'une bavure policière. Il va sans dire que ce couple a pris le premier avion disponible pour retourner aux Etats-Unis. Le 12.12.2007, madame Nguyen Thi Thanh Van a été confiée au personnel consulaire français et extradée vers la France. A leur retour à Honolulu et Paris, M. Leon Truong et Mme Nguyen Thi Thanh Van ont déclaré que toutes leurs dépositions faites durant leur détention ont été dictées par

la police vietnamienne et par conséquent, sans valeur.

2) Quelques réflexions

Devant ces développements complexes et s'étirant maintenant sur plus d'un mois et demi, on peut en tirer les analyses suivantes :

Premièrement, la libération des personnes citées plus haut ne fait aucunement partie d'une mesure de grâce ou de remise de peine. Ces personnes ont été libérées car les autorités vietnamiennes n'avaient aucune preuve pour étayer leur accusation de « terrorisme ». En outre, la pression internationale et aussi de l'intérieur du Vietnam a forcé le régime communiste à libérer ces personnes. Autrement dit, elles ont été libérées car elles sont innocentes et non pas à cause d'une grâce quelconque comme l'ont clamé les médias officiels. D'ailleurs, selon l'article 72 de la Constitution de la République Socialiste du Vietnam, « nul ne peut être considéré comme coupable et puni en tant que tel s'il n'y a pas verdict d'un tribunal ». Ce n'est pas ce qu'on a pu lire et voir dans les médias officiels du régime ces dernières semaines. Sur cette base, les personnes calomniées ont assez d'éléments

pour poursuivre en justice soit la police vietnamienne, soit les auteurs des articles diffamatoires pour le préjudice physique et moral subi.

Deuxièmement, ces événements constituent un échec des autorités vietnamiennes sur de nombreux aspects :

- C'est contre-productif vis à vis de l'opinion publique à l'intérieur du Vietnam. Depuis mars 2007, les autorités communistes vietnamiennes s'efforcent de coller l'étiquette de « terroriste » aux dissidents, organisations et partis d'oppositions à l'intérieur du Vietnam comme à l'étranger. Rien que pour le parti Viet Tan, plus de 40 articles diffamatoires ont été publiés dans les journaux du régime. Fin novembre 2007, profitant de l'arrestation des membres et des sympathisants du Viet Tan, les autorités montent d'un cran dans le mensonge en montant de toute pièce l'affaire du pistolet Ruger saisi dans les bagages du couple Le Van Phan et Nguyen Thi Thinh, fraîchement débarqués à Saigon en provenance de Los Angeles. Présenté d'abord comme de dangereux terroristes à la solde du Viet Tan dans les journaux vietnamiens, ce couple a été relâché en catimini dans Saigon trois semaines après. Ajouté à la libération des deux membres du Viet Tan Leon Truong et Nguyen Thi Thanh Van, on constate clairement que la technique de la calomnie a ses limites et qu'elle ne peut pas tenir la route face à la détermination du peuple vietnamien, conjuguée à la pres-



Le couple Le Van Phan et Nguyen Thi Thinh, ainsi que l'arme qui aurait été trouvée (ou plutôt déposée) dans leurs bagages par la police vietnamienne

sion internationale.

- Vis à vis de la diaspora vietnamienne, la libération des personnes présentées initialement comme des « terroristes » prouve que c'est bien la police vietnamienne qui a glissé le pistolet dans les bagages du couple de touristes. Ce point doit retenir l'attention des vietnamiens exilés qui reviennent au Vietnam pour tourisme. En effet, malgré les mesures du régime pour encourager le retour de la diaspora, ces « Viet Kieu » peuvent à tout moment être victimes des complots de la police vietnamienne et jetés en prison sans ménagement.
- Vis à vis de la communauté internationale, en particulier dans les médias et la classe politique, le Vietnam dévoile encore un peu plus son vrai visage, celui de la répression de pacifiques opposants politiques, malgré son intégration dans la scène politique internationale par l'adhésion à l'OMC et l'obtention d'un siège non permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU. Cela est encore plus gênant quand on sait que le Vietnam vient de ratifier la Constitution des Droits de l'Homme de l'ASEAN.
- Sur le plan diplomatique, l'arrestation de ressortissants étrangers uniquement à cause de l'expression pacifique de leurs opinions a créé des tensions qui ne resteront pas sans conséquences, en particulier entre le Vietnam et la France, l'Union Européenne et les Etats-Unis.

Troisièmement, le parti Viet Tan affirme encore une fois la

non violence de sa lutte, menée depuis de nombreuses années et qui se poursuivra, jusqu'à la réalisation de son objectif ultime, à savoir la démocratisation et le développement harmonieux du Vietnam. Dans cet esprit, le parti Viet Tan demande aux autorités communistes vietnamiennes de libérer tous les militants pour la démocratie arrêtés dans cette affaire. Ils ont été arrêtés pour les mêmes motifs. Certains ont déjà été libérés. D'autres sont encore en prison alors qu'ils sont tout aussi innocents que les premiers. Ils doivent être libérés dans les plus brefs délais, sans distinction de leur nationalité, vietnamienne ou américaine ou thaïlandaise. Les libertés d'opinion, de réunion et d'informations sont des libertés fondamentales de l'homme. Les autorités vietnamiennes n'ont pas le droit d'appliquer un traitement de faveur aux citoyens étrangers et piétiner les droits de ses propres citoyens, par des arrestations et

Trang nhất > Pháp luật

Lưu để đọc sau Email bài này Bản in Ý kiến bạn đọc

Điều tra nhóm khủng bố Việt Tân:

Vợ chồng Lê Văn Phan thừa nhận súng là của Việt Tân

Lao Động số 286 Ngày 08/12/2007 Cập nhật: 8:27 AM, 08/12/2007



(LD) - Theo nguồn tin riêng của Báo Lao Động, ngày 6.12.2007, vợ chồng Lê Văn Phan - Nguyễn Thị Thịnh đã thừa nhận khẩu súng đem về là để giao cho nhóm khủng bố Việt Tân thực hiện âm mưu ám sát một số quan chức Việt Nam, trong đó một số đối tượng là cán bộ ngành công an.

Vào lúc 11 giờ 15 phút ngày

Manipulation des images

Dans cet article publié sur le site internet du journal Lao Dong (Travail), un journal officiel du régime, sur ce passeport américain, la photo d'identité de madame Nguyen Thi Thinh a été remplacée par une photo prise durant sa détention. L'article s'intitule : « les époux Le Van Phan reconnaissent que le pistolet appartient au Viet Tan »

Curieusement, la libération de ce couple quatre jours après la parution de cet article n'a fait l'objet d'aucune information dans les médias du régime.

Au Vietnam, les médias privés ne sont pas autorisés et les centaines de journaux, télévisions et radios officiels n'ont aucun scrupule à déformer l'information pour servir la propagande de l'état communiste.

détentions arbitraires.

Quatrièmement, le parti Viet Tan remercie tous les efforts des vietnamiens, médias et parlementaires dans le monde qui ont exprimé leur soutien, exercé des pressions pour œuvrer à la libération de ces militants pour la démocratie.

31 décembre 2007

**Ly Thai Hung
Premier Secrétaire du
parti Viet Tan**

**Lutte Non Violente pour démanteler la dictature
Construire la société civile comme fondement de la démocratie
Mobiliser tout le peuple pour moderniser le pays**



Cédant aux protestations, le Vietnam libère des américains militant pour la démocratie

Patrick Goodenough
CNSNews.com International
12 décembre 2007

Après des semaines de protestations et d'appels lancés par des parlementaires américains, les autorités communistes du Vietnam Mardi ont libéré et expulsé un Américain militant en faveur de la démocratie qu'elles avaient accusé de terrorisme.

Elles ont également libéré deux autres citoyens américains, arrêtés séparément et accusés d'avoir tenté de passer une arme à feu dans le pays. Un quatrième Américain reste détenu.

Monsieur Leon Truong, d'Honolulu, a été emmené à l'aéroport de Ho Chi Minh Ville (Saigon), remis à des fonctionnaires américains et placé sur un vol à destination de Taipei, a indiqué l'Agence de Presse officielle Vietnamienne (VNA).

L'agence ajoute que monsieur Truong, qui a été arrêté le 17 Novembre, a été libéré après s'être « repenti » et avoir écrit un appel à la clémence, et après s'être engagé à ne pas « s'opposer à l'État vietnamien. »

L'agence ne mentionne pas un autre américain, monsieur Nguyen Quoc Quan de Sacramento, en Californie, ni quatre autres personnes -- une Française, un Thaïlandais et deux Vietnamiens - qui ont été arrêtés le même jour.

Viet Tan (le Parti pour la réforme du Vietnam), une organi-

sation basée en Californie qui fait campagne pour la démocratie au Vietnam mais qui est interdite dans le pays, déclare que les six militants sont « des membres ou des sympathisants. »

Le porte-parole du Viet Tan, Duy Hoang, a attribué la libération de Truong au soutien venu



Retour de Leon Truong à Honolulu, le 12/12/2007

de Vietnamiens ainsi qu'aux pressions exercées par l'administration américaine et les organisations de défense des droits de l'homme. Il a déclaré que les cinq autres devraient également être libérés.

Auparavant, Viet Tan avait déclaré que l'arrestation dans une maison à Hô Chi Minh-Ville était survenue après que le groupe eut tenu des discussions avec d'autres militants « sur la promotion d'un changement démocratique pacifique. » La police a saisi des milliers de tracts.

Après leur arrestation, Viet Tan a lancé une campagne aux États-Unis, culminant lundi avec une manifestation devant l'Am-

bassade du Vietnam à Washington, et mardi avec une conférence de presse au Capitole.

Onze membres du Congrès des États-Unis ont également écrit au gouvernement vietnamien, cette semaine, se déclarant « gravement préoccupés » au sujet de ces arrestations. Ils lui ont fait remarqué que Hanoi avait lié le meilleur respect des droits de l'homme à l'octroi par les États-Unis de relations commerciales normales permanentes (permanent normal trade relations - PNTR) à la fin de l'année dernière, respect lié aussi à l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce au début de cette année, ainsi qu'à son prochain siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

Arme à feu

Noircissant encore le tableau, six jours après les premières arrestations, les autorités vietnamiennes ont arrêté deux autres Américano-vietnamiens, monsieur Le Phan Van et son épouse, madame Nguyen Thi Thinh, à leur arrivée à l'aéroport sur un vol en provenance de Los Angeles. La police a affirmé avoir trouvé un revolver et 13 balles dans leurs bagages en soute.

Les médias officiels ont associé le couple et les six premiers détenus, les décrivant tous comme des « terroristes ». Un article du 6 décembre disait que monsieur Le Van Phan avait avoué sous



interrogatoire avoir obtenu l'arme à feu par un membre du Viet Tan aux USA.

Viet Tan a réagi en déclarant qu'aucun des deux n'était membre ou en aucune façon lié à l'organisation. Il a également exprimé sa sympathie au couple et déclaré que tous leurs aveux extorqués pendant leur détention étaient « complètement sans valeur. »

La Représentante Loretta Sanchez (Démocrates - Californie), a déclaré lundi qu'elle avait demandé à la Transportation Security Administration de fournir des informations sur les procédures de filtrage à Los Angeles, « en particulier tout élément de preuve indiquant que la valise en question a été minutieusement examinée par le TSA à LAX, et par conséquent que les deux américains n'auraient pas pu s'envoler des États-Unis à destination du Vietnam en transportant une arme à feu et des munitions. »

L'ambassade américaine à Hanoi, a confirmé mercredi que monsieur Le Phan Van et madame Nguyen Thi Thinh ont également été libérés, et ont quitté le pays plus tard dans la journée.

Selon le rapport VNA, monsieur Truong a été arrêté en vertu de l'article 84 du Code pénal vietnamien.

Cet article définit le terrorisme comme des actes « portant atteinte à la vie des fonctionnaires, des salariés du secteur public ou des citoyens [condamnations à des peines allant de 12 à 20 ans de prison, ou à la prison à vie ou à la peine de mort] ; atteinte à l'intégrité physique et / ou à la santé des fonctionnaires, de salariés du secteur public ou de citoyens [5-15 ans] ; menaces de porter atteinte à la vie de fonctionnaires, d'employés ou de citoyens [2-7 ans], [ou] d'intimider le moral des fonctionnaires, des salariés du secteur public ou des citoyens [2-7 ans]. »

« Non-violence »

Viet Tan a rejeté l'étiquette de terroriste. « Les dictatures partout dans le monde tentent de dépendre l'opposition avec les pires qualificatifs », a déclaré le porte-parole du Viet Tan, Duy Hoang.

« Le fait que le régime de Hanoi a procédé à une campagne tous azimuts de dénigrement de Viet Tan montre seulement sa volonté de tromper et son inquiétude. »



Duy Hoang montrant le contenu du tract sur la lutte non violente du Viet Tan, lors d'une conférence de presse le 12 décembre 2007 au Congrès des Etats-Unis

Il a défié le gouvernement de publier dans les médias contrôlés par l'État l'ensemble intégral et authentique des textes des tracts qui ont été saisis lorsque ses membres ont été arrêtés, et de « laisser le peuple vietnamien porter le jugement final. »

Viet Tan a affiché sur son site Web ce qu'il présente comme une traduction du tract. Il appelle à une lutte « non violente » pour établir la démocratie au Vietnam, citant les exemples d'anciens pays communistes d'Europe de l'Est à la fin du siècle dernier, ainsi que les plus récents développements en Serbie, en Ukraine, en Géorgie et au Liban.

La brochure propose des mé-

thodes d'action non violente, notamment la réduction de la productivité au travail, la rédaction d'appels et de pétitions, la diffusion de nouvelles de l'actualité via Internet ou le téléphone mobile.

« L'une de nos priorités est de promouvoir le libre échange des informations et donc de susciter un débat ouvert entre tous les Vietnamiens sur l'orientation future du pays », a déclaré Duy Hoang.

L'organisation continuera à utiliser des tracts, de l'Internet et, de nuit, Radio New Horizon, que l'on peut écouter la nuit au Vietnam en fréquence AM.

Viet Tan déclare que le gouvernement vietnamien a emprisonné depuis le mois d'avril de nombreuses personnes pour « propagande contre l'État socialiste. »

La VNA a signalé un tout autre cas, celui d'un tribunal dans la région sud-est du Vietnam, qui a condamné mardi trois personnes à des peines de prison allant de deux à quatre ans de prison pour avoir « abusé de la démocratie et de la liberté pour porter atteinte aux intérêts de l'État, aux droits et intérêts légitimes des organisations et des citoyens. » L'article dit que tous trois avaient diffusé des « informations hostiles à l'État », en collaboration avec d'autres personnes au Vietnam et en exil.

Mardi, l'ambassadeur américain au Vietnam, Michael Michalak, a déclaré aux journalistes à Hanoi qu'il n'avait vu aucune preuve à l'appui des accusations de terrorisme portées contre les détenus, y compris contre le couple américain arrêté à l'aéroport.

« Si elles sont détenues pour expression pacifique de leurs opinions politiques, nous protesterons vigoureusement et appellerons à leur libération », a-t-il déclaré.

La journaliste Nguyen Thi Thanh Van explique sa libération par la mobilisation internationale

Reporter Sans frontières

Lors d'une conférence tenue ce matin au siège de Reporters sans frontières, **Nguyen Thi Thanh Van**, journaliste et militante française détenue du 17 novembre au 12 décembre à Hô Chi Minh-Ville, a affirmé : "Entre quatre murs, j'étais angoissée car je n'arrivais pas à imaginer une issue à cette situation. Il n'y a jamais eu de violences contre moi, mais j'étais interrogée tous les jours, sauf le dimanche, pendant une ou deux heures, par des policiers. Ils essayaient de me déstabiliser. C'était une forme de terreur morale."

La journaliste, qui travaille pour des médias de la communauté vietnamienne en exil, notamment la radio [Chan Troi Moi](http://www.radiochanтроi moi.com) (Nouvel Horizon - <http://www.radiochanтроi moi.com>) qui émet vers le Viêt-nam en ondes moyennes, a exprimé sa reconnaissance à tous ceux qui se sont mobilisés : "Quand vous sortez et que vous découvrez tout ce qui a été fait, cela fait chaud au cœur. En prison, j'avais cette angoisse que les gens ne sachent pas ce qui m'arrivait. En revanche, je suis choquée par les mensonges



Conférence de presse le 14 décembre 2007 organisée au siège de RSF

et les manipulations diffusés dans la presse vietnamienne. Rien à voir avec ce que j'ai dit pendant les interrogatoires."

Son avocat, Serge Lewisch, a déclaré : "C'est une issue heureuse, mais le risque était énorme. Pour ces accusations de terrorisme, elle risquait la prison à vie. Et l'amalgame fait par les autorités autour de cette affaire était dangereux pour elle. A signaler que pendant ces vingt-cinq jours, je n'ai pas pu trouver d'avocat vietnamien qui ose la défendre. C'est un indicateur du manque de libertés au Viêt-nam."

France qui lui expliquait que le fait de distribuer des tracts était un crime très grave", a précisé Bui Xuan Quang.

Do Hoang Diem, président du parti Viet Tan (Réforme), a tenu à souligner deux points : "Cette affaire confirme que la pression internationale est fondamentale dans ce genre d'affaires et que le régime de Hanoi n'est pas près d'abandonner sa politique de répression contre les voix dissidentes."

Enfin, Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières, a rappelé qu'un journaliste, le père Nguyen Van Ly, et huit cyberdissidents sont toujours emprisonnés. "Nous nous félicitons de cette issue heureuse, mais il ne faut pas s'arrêter là. La répression contre les journalistes et les dissidents continue, comme en témoigne la condamnation, il y a deux jours, de quatre syndicalistes pour avoir notamment donné des informations à Radio Free Asia", a expliqué Robert Ménard.



Comité d'accueil de Nguyen Thi Thanh Van à l'aéroport Charles de Gaulle, le 13 décembre 2007

De son côté, **Bui Xuan Quang**, responsable du Comité de soutien Thanh Van, a remercié tous ceux qui se sont mobilisés, notamment l'ancienne ministre française Françoise Hostalier, qui est intervenue auprès des autorités françaises et vietnamiennes. "Madame Hostalier a reçu une réponse de l'ambassadeur du Viêt-nam en

La pression internationale continue

Comme le mois dernier, des voix continuent à s'élever, dans le monde entier, pour soutenir les membres et sympathisants du parti Viêt Tân. Dans le précédent numéro, nous avons publié les lettres de soutiens de :

- **Reporters sans frontières**
- **Le Comité pour la Protection des Journalistes**
- **Bernie Ripoll**, député australien
- **Edward Royce**, député américain
- **Loretta Sanchez**, député américain
- **Zoe Lofgren**, député américain
- **Neil Abercrombie**, député américain
- **Chris Bowen**, député australien
- **David Clarke**, député australien
- **Gary Humphries**, sénateur australien
- **Jack Snelling**, député australien
- **Ray Halligan**, député australien
- **Daniel Lungren**, député américain
- **Erna Solberg**, présidente du parti conservateur norvégien
- **Manuel Tornare** et la municipalité de Genève

Voici les soutiens reçus en décembre 2007 :

Lindsay Simmons, députée australienne, écrit au Premier ministre vietnamien

Soutiens dans le monde



Son Excellence le PM Nguyen Tan Dung
République Socialiste du Vietnam
Avenue Hoang Van Thu
Ha noi Viet Nam

On m'a rapporté que les personnes arrêtées avaient participé à des discussions au Vietnam concernant des élections libres, la démocratie parlementaire ainsi que la séparation des pouvoirs politique et judiciaire. Elles proposaient un changement au Vietnam à travers une campagne non violente d'information et de prise de conscience à l'adresse du peuple vietnamien.

Je crois que ces arrestations ne cadrent pas avec l'image que le gouvernement vietnamien essaie de donner en Australie ; j'appelle votre gouvernement à faire relâcher immédiatement les militants et sympathisants du Viet Tan et, ce faisant, à respecter la Charte des Nations Unies relative aux droits de l'homme, charte dont votre pays est signataire.

29 novembre 2007

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous exprimer ma préoccupation au sujet d'un incident récent qui m'a été signalé par certains de mes électeurs australo-vietnamiens. Des membres du parti Viet Tan auraient été arrêtés par les forces de sécurité vietnamiennes, le 17 novembre à Saïgon.

Yours sincerely,

LINDSAY SIMMONS MP, JP
MEMBER FOR MORIALTA



Onze parlementaires américains écrivent au Premier ministre vietnamien



10 décembre 2007

Son Excellence le PM Nguyen Tan Dung

c/o Embassade du Vietnam
1233 20th Street, NW #400
Washington, DC 20036

Monsieur le Premier ministre,

En cette journée des droits de l'homme, nous vous écrivons pour vous exprimer notre sérieuse préoccupation au sujet des arrestations et détentions de deux citoyens des États-Unis, le docteur Nguyen Quoc Quan et monsieur Truong Van Ba (Leon), par décision du gouvernement du Viêt Nam.

Vous le savez, le docteur Nguyen Quoc Quan et monsieur Truong Van Ba ont été arrêtés le 17 novembre 2007, de même que quatre autres militants pacifiques pour la démocratie. L'arrestation de ce groupe survient plus d'un an après l'arrestation décidée par le gouvernement du Viêt Nam d'un autre citoyen américain, monsieur Cong Thanh Do, le 14 août 2006. M. Do fut détenu au Viêt Nam sous des accusations illégales, jusqu'à ce que l'intervention du gouvernement des États-Unis permette son retour dans sa famille aux États-Unis.

Avant de se voir accorder en janvier 2007 le bénéfice des Relations Commerciales Normales et Permanentes [Permanent Normal Trade Relations - PNTR] ainsi que l'accès à l'Organisation Mondiale du Commerce, le gouvernement du Viêt Nam clamait qu'il respectait mieux les droits de l'homme et qu'il allait continuer de progresser dans ce domaine. Le gouvernement du Viêt Nam a donné des garanties similaires à la communauté mondiale alors qu'il se prépare à devenir en janvier 2008 un membre non-permanent du Conseil de Sécurité des Nations

Unies.

Les arrestations du Dr Nguyen Quoc Quan, de M. Truong Van Ba et de M. Cong Thanh Do trahissent la promesse du gouvernement du Viêt Nam de continuer à améliorer son bilan des droits de l'homme. Cette promesse a été encore plus trahie avec la décision par le gouvernement du Viêt Nam d'arrêter et de placer en détention M. Le Quoc Quan le 8 mars 2007, lors de son retour au Viêt Nam après qu'il avait travaillé pour la Fondation Nationale pour la Démocratie [National Endowment for Democracy] à Washington DC. En outre, le bâillon que l'on a imposé au père Nguyen Van Ly le 30 mars 2007, afin de l'empêcher de parler lors de son procès, est un autre exemple de l'indifférence manifeste du gouvernement vietnamien à l'égard des droits de l'homme.

Nous aimerions vous entendre vous exprimer, sans intermédiaire, à propos de ces arrestations et du déroulement du procès du père Nguyen Van Ly. Cela fait près d'un mois que le gouvernement vietnamien a fait arrêter les militants pacifiques pro-démocratie Nguyen Quoc Quan et Truong Van Ba. Nous aimerions savoir pourquoi ces citoyens des États-Unis sont détenus au Viêt Nam et quand ils retourneront dans leur famille aux États-Unis.



Patrick Sève, maire de l'Haÿ les Roses écrit à l'ambassadeur du Vietnam à Paris



L'Haÿ-Les-Roses, le 10 décembre 2007

Objet : arrestation de militants démocrates au Vietnam

Monsieur l'ambassadeur,

Je viens d'apprendre que madame Nguyen, Thi Thanh Van, journaliste et citoyenne française, domiciliée dans ma commune a été arrêtée le 17 novembre à HCM ville avec cinq autres ressortissants étrangers : Dr Nguyen Quoc Quan, M. Truong Leon Van Ba, M. Nguyen The Vu, M. Nguyen Viet Trung et M. Khunmi Somsak.

Selon les informations que j'ai pu obtenir, elle aurait été arrêtée alors qu'elle couvrait une réunion clandestine de militants pour la démocratie, des militants qu'elle soutient ouvertement puisqu'elle est elle-même très engagée.

Au nom de la démocratie et de la liberté d'expression que je défends, je vous demande de libérer sans attendre Madame Nguyen et les six personnes qui ont été arrêtée avec elle. Espérant que le gouvernement du Vietnam qui est signataire de la Convention Internationale des Droits de l'Homme, dont l'article 19, concerne la liberté d'expression, prendra en compte ma demande en rendant la liberté immédiate à Mme Nguyen Thi Thanh Van et aux militants incarcérés avec elle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Patrick Sève
Maire de l'Haÿ les Roses
Conseiller Régional d'Ile de France

Didier Gonzales, député du Val de Marne écrit à Bernard Kouchner



À : **Monsieur Bernard KOUCHNER**
Ministre des Affaires Etrangères

Le 13 décembre 2007

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la situation de Madame Nguyen Thi Thanh Van, citoyenne française récemment emprisonnée au Vietnam.

Comme vous le savez, cette journaliste résident dans le Val-de-Marne, a été arrêtée au cours d'une réunion prônant la démocratie au Vietnam.

La France est porteuse des valeurs démocratiques et des Droits de l'Homme, et c'est au nom de ces valeurs que je vous demande d'intervenir auprès de Madame Nguyen Thi Thanh Van afin de lui

apporter toute l'assistance juridique et médicale nécessaire. A terme, la question de son retour en France doit être posée.

Aux côtés de mes collègues parlementaires mobilisés pour la libération d'Ingrid Bétancourt ou de la démocratie en Birmanie, je renouvelle aujourd'hui mon soutien à la liberté en vous appelant à mobiliser les ressources de notre pays en faveur de cette journaliste française et militant pacifiste de la démocratie.

Vous sachant sensible à la défense des libertés fondamentales, je vous remercie de tout ce que vous pourrez entreprendre dans ce sens et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Didier Gonzales



Françoise Hostalier, députée du Nord, se félicite de la libération de Nguyen Thi Thanh Van



Nieppe, le 13 décembre 2007

Chère Madame Nguyen Thi Thanh Van Chers amis,

Malheureusement, je ne peux pas être à vos côtés pour accueillir et entourer notre amie Thanh Van et croyez que je le regrette énormément.

Nous sommes nombreux à nous être mobilisés et je voudrais féliciter les organisateurs du Comité et plus particulièrement Bui Xuan Quang, avec qui j'ai beaucoup échangé par mails.

Au départ, RSF par l'action de Vincent BROSEL, le relais d'Emmanuel DEWEES, notre ami fidèle à tous, avec lesquels j'ai eu des contacts réguliers, et toutes les personnalités qui se sont engagées, les centaines de signatures qui ont suivi, les innombrables courriers et mails changés ... ont abouti à ce moment de bonheur.

Il nous faut remercier aussi les personnels de l'Ambassade de France au Vietnam et notre Consul de France qui ont œuvré sur place dans des conditions assez compliquées avec les autorités vietnamiennes, sans oublier les responsables du Ministère des Affaires Etrangères au quai d'Orsay qui ont fait un travail, discret comme toujours, mais d'une grande efficacité. Cette libération, que nous espérons tous avec tant d'ardeur, est le résultat de l'en-

semble de ces mobilisations.

Ouf ! Elle est saine et sauve !

Chère Thanh Van, je ne doute pas que maintenant vous allez écrire le récit de cette aventure ... et continuer le combat ...

J'ai reçu un courrier de l'Ambassadeur du Vietnam à Paris qui m'annonçait votre expulsion et m'expliquait que distribuer des tracts était contraire à la loi vietnamienne... Je me suis permise, tout en le remerciant de votre libération, de lui dire qu'en tant que Française, j'avais du mal à comprendre cet argument. Un dernier mot, la prochaine fois, soyez plus prudente, nous tenons à vous !!!

Je vous adresse à toutes et tous mon amitié et mon soutien.



Françoise HOSTALIER,
Ancien Ministre, Député, Présidente d'Action
Droits de l'Homme

Jean-Marc Comte, Conseiller administratif du Grand-Saconnex à Genève écrit à propos de Nguyen Thi Thanh Van



Une femme de conviction et passionnément démocratique

A travers mes activités au sein du Comité Suisse-Vietnam Cosunam depuis 1993, j'ai eu l'occasion de rencontrer Thanh Vân Nguyen à de nombreuses reprises. La 1ère fois en 1995 à Berlin lors d'un des premiers grands rassemblements de la communauté vietnamienne en faveur de la démocratie et des droits de l'homme et ensuite en Suisse au rythme de ses nombreuses venues pour soutenir les actions de notre comité en faisant ses reportages ou compte-rendu pour la radio ou les médias.

Que ce soit lors des soirées festives du nouvel An Vietnamien ou des manifestations publiques notamment devant le palais des Nations Unies en 2004

pour la commémoration des accords de Genève 1954, Thanh Vân Nguyen m'a beaucoup impressionné par sa personnalité de militante et de journaliste engagée. Elle dégagait un curieux mélange de détermination sans concession s'agissant des droits humains mais en même temps de douceur et de discrétion de femme... asiatique.

Le Viet Tân et le PDC se rejoignent.

C'est très naturellement qu'elle œuvre en qualité de membre du Viet Tân (Parti pour la réforme du Vietnam), parti d'opposition pacifique demandant la démocratisation du Vietnam. Ses activités pour essayer de promouvoir de manière non violente le respect des droits humains et particulièrement le droit d'expression sont à mettre en exergue.



J'ai appris, pendant toutes ces années, à mieux connaître les activités de Viet Tân dont les idées fondamentales sur la solidarité sociale, la famille, la tolérance correspondent parfaitement à nos convictions de démocrate-chrétien.

C'est ainsi qu'au début de cette année, en présence des plus hautes instances du PDC genevois, j'ai accepté avec plaisir ma nomination de membre d'honneur du Viet Tân en même temps que mon ami de parti Pierre Marti.

Qualifier Thanh Vân Nguyen de « terroriste » et l'accuser « d'activités de sabotage contre la sécurité de l'Etat vietnamien » me paraît un jugement absurde pour ne pas dire franchement grossier. A l'exemple de Cuba, la Corée du Nord et la Chine de Pékin, le gouvernement vietnamien a malheureusement très vite retrouvé, malgré une façade d'ouverture, ses vieux réflexes de régime dictatorial à parti unique dès qu'on aborde la question de la liberté d'expression.

Pour ma part, les convictions et la passion démo-

cratique de Thanh Van me rappellent l'exemple de Mme Aun San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, injustement condamnée et emprisonnée en Birmanie. Nous en connaissons tous les graves conséquences avec les récents évènements.

Notre devoir de démocrate-chrétien est non seulement de ne pas oublier ces femmes remarquables mais de les soutenir sans réserve.



Jean-Marc Comte, Conseiller administratif du Grand-Saconnex à Genève
Membre d'honneur du Viet Tân, parti pour la réforme du Vietnam

Christopher Pyne, député australien, écrit au Premier ministre vietnamien

Soutiens dans le monde



À Son Excellence le PM Nguyen Tan Dung
République Socialiste du Vietnam
2 Avenue Hoang Van Thu
HANOI
VIETNAM

Monsieur le Premier ministre,

OBJET : LES RÉCENTES ARRESTATIONS AU VIETNAM DE MILITANTS PACIFIQUES

J'ai été informé par un de mes électeurs de l'arrestation récente au Vietnam de membres et sympathisants du Viet Tan. Parmi eux, le docteur Nguyen Quoc Quan, Mme Nguyen Thi Than Van, M. Truong Van Ba, M. Nguyen The Vu et son jeune frère Nguyen Viet Trung, M. Khunmi Somsak.

On m'a dit que leur situation et leur lieu de détention sont inconnus depuis leur arrestation, en particulier pour le Dr Nguyen Quoc Quan.

J'ai tout lieu de penser qu'il s'agit de personnes pacifiques et que la raison de leur arrestation ne tient qu'à leur participation à des discussions et à la publication d'informations sur les valeurs démocratiques. Cela relève des droits fondamentaux de chaque être humain, droits reconnus par le Vietnam qui a signé la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Je suis très préoccupé par le sort de ces personnes et je vous appelle, monsieur le Premier ministre, à faire libérer ces militants pacifiques, sinon le Vietnam serait vu par la communauté internationale comme un pays d'oppression et d'intolérance.

Je suis sûr que vous ferez tout votre possible pour faciliter leur libération.

Yours sincerely,


Christopher Pyne MP

17 December 2007



Le parti pro-réforme apprécié aux États-Unis, étiqueté comme terroriste au Viet Nam

AFP | 16.12.2007

WASHINGTON (AFP) - Ils côtoient le président américain George W. Bush et les parlementaires à Washington, mais sont stigmatisés comme « terroristes » par les dirigeants communistes du Vietnam -- les membres du parti Viet Tan, basé aux USA, renforcent leur campagne en faveur des réformes démocratiques dans leur patrie.

Le Viet Tan (diminutif pour Parti pour la Réforme du Viet Nam) a construit un vaste effectif mondial de membres vietnamiens formés à l'occidentale et alimente un réseau clandestin de dissidents à l'intérieur du Vietnam.

Aujourd'hui, le groupe teste hardiment les limites des autorités de Hanoi en envoyant secrètement ses membres dans cet état si strictement gouverné de l'Asie du Sud-Est, poussant la campagne en faveur de la démocratie jusqu'à l'intérieur de leur pays.

Trois de ses membres -- deux Américains et une Française -- ont été arrêtés le mois dernier par les autorités vietnamiennes avec trois autres associés du Viet Tan -- un thaïlandais et deux locaux -- à Ho Chi Minh Ville où ils se préparaient à distribuer des brochures pro-démocratie.

Un des américains arrêtés, un mathématicien avec à son actif le développement d'un logiciel de traduction anglais-vietnamien, a été accusé d'entrer au Vietnam avec un faux passeport cambodgien.

Tous ont été présentés comme des « terroristes » dans les médias contrôlés par l'Etat et leur arrestation a déclenché des protestations en France et aux États-Unis, où les parlementaires ont critiqué le Vietnam pour ce qu'ils appellent de la répression politique et religieuse.

Hanoi a libéré l'un des deux Américains et la citoyenne française Nguyen Thi Thanh Van, journaliste à Radio Nouvel Hori-

zon, qui diffuse toutes les nuits vers le Viet Nam les messages du Viet Tan pour contrebalancer les médias contrôlés par l'État.

Pour souligner son influence croissante au Viet Nam, le président du Viet Tan, Do Hoang Diem, affirme que des agriculteurs ayant pris part aux protestations des sans terre que le journaliste Van présentait dans ses émissions, sont venus à la prison où elle était détenue pour lui offrir des fleurs.

« Viet Tan estime que c'est le peuple vietnamien qui doit résoudre les problèmes du Vietnam », at-il déclaré à l'AFP.

« Le changement doit venir à travers la mobilisation du peuple lui-même, à la base de la société et par des moyens pacifiques », a déclaré Diem, 44 ans, qui a rencontré Bush et le vice-président Dick Cheney à la Maison Blanche plus tôt cette année pour préconiser des mesures à l'encontre de Hanoi pour sa répression de tout foyer de dissidence.



A gauche : le parti Viet Tan rencontre le président des Etats-Unis George W. Bush le 29 mai 2007
A droite : le parti Viet Tan rencontre la présidente démocrate de la Chambre des Représentants, Nancy Pelosi le 20 juin 2007



**A gauche : le parti Viet Tan rencontre l'ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam, Michael Michalak, le 14.10.2007
A droite : le parti Viet Tan témoigne devant le Congrès des Etats-Unis sur la situation des droits de l'homme au Vietnam, le 06.11.2007**

La plupart des dirigeants du Viet Tan n'étaient que des adolescents voir même plus jeunes lorsque la guerre du Vietnam a pris fin. Les membres du Viet Tan au Viet Nam sont notamment des intellectuels, des étudiants et des ouvriers.

Diem avait 12 ans quand il a fui vers les Etats-Unis à la fin des années 70, comme des centaines de milliers d'autres « boat people », pour échapper au régime communiste.

Diplômé d'une maîtrise en gestion de l'Université de Houston, Diem a mis un terme à sa carrière de cadre supérieur de la santé pour travailler à plein temps pour le Viet Tan, dont le nom est une contraction de "Viet Nam" et "Canh Tan", ce qui signifie de vastes réformes et modernisation du pays.

« Pour promouvoir la société civile au Viet Nam, le Viet Tan met l'accent sur le renforcement du pouvoir de la population vietnamienne à travers des associations indépendantes et une liberté de presse de facto », déclare Duy Hoang, 36 ans, qui a également quitté son métier de banquier d'affaires pour se concentrer sur le Viet Tan en tant que membre du Comité central.

Quand ses membres ont été arrêtés le mois dernier par les autorités vietnamiennes alors qu'ils préparaient des tracts en

faveur de la démocratie, le Viet Tan a rassemblé 300 Vietnamiens Américains pour manifester devant l'ambassade vietnamienne à Washington, et organisé des conférences de presse avec des parlementaires pour faire connaître leur sort.

Les parlementaires ont écrit aux dirigeants vietnamiens des lettres de protestation et demandé l'intervention de l'administration Bush, qui a rapidement protesté auprès de Hanoi.

Le député républicain Ed Royce dit avoir soulevé la question auprès de l'ambassadeur vietnamien à Washington, Le Cong Phung, ce à quoi on lui a répondu que Hanoi considérait le Viet Tan comme une « organisation terroriste ayant préconisé depuis longtemps des activités armées contre le gouvernement. »

Viet Tan affirme que si certains de ses membres ont porté des armes pour leur légitime défense aux premiers jours de sa création au début des années 1980, il n'a jamais poursuivi de lutte armée.

"Nos activités depuis de nombreuses années consistent à promouvoir la démocratie par des moyens purement pacifiques, non violents," dit

Duy Hoang.

Les membres du Viet Tan arrêtés à Ho Chi Minh Ville « ne sont pas venus armés de fusils et de munitions, mais avec des dépliants et des brochures appelant à la démocratie », a déclaré Royce.

Irritée par ce qu'elle considère comme une violation de la promesse faite par Hanoi de mener des réformes lors de son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce il y a un an, la Chambre des représentants des États-Unis a adopté une législation contraignante qui liera l'aide des Etats-Unis au Vietnam à ses performances en matière des droits de l'homme.

Viet Tan est en train de frapper à la porte du Sénat pour qu'il fasse de même.



La journaliste française Nguyen Thi Thanh Van le jour de son extradition, le 12.12.2007

L'UIA manifeste son soutien aux avocats Lê Thi Công Nhân et Nguyen Van Dai

L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

Communiqué de presse
Droits de l'homme
Paris, le 30 novembre 2007

VIETNAM : L'UIA MANIFESTE SON SOUTIEN AUX AVOCATS LE THI CONG NHAN ET NGUYEN VAN DAI A LA SUITE DE LA DECISION D'APPEL AYANT CONFIRME LEUR CONdamnATION

L'UIA a été informée de la confirmation de la condamnation des avocats Le Thi Cong Nhan et Nguyen Van Dai, bien que la peine d'emprisonnement ait été réduite respectivement de 4 à 3 ans et de 5 à 4 ans.

L'UIA a pris connaissance avec consternation de la décision de la Cour d'Hanoi rendue à l'encontre des deux activistes démocrates ; elle condamne l'utilisation qui est faite de l'article 88 du Code pénal vietnamien comme un moyen d'incriminer l'usage légitime de la liberté d'expression.

L'UIA en appelle aux autorités vietnamiennes pour qu'elles se conforment aux conventions internationales auxquelles le Vietnam est partie ainsi qu'à la Constitution vietnamienne qui garantit la liberté d'expression, la liberté de la presse, le droit d'être informé et la liberté d'association dans le respect de la loi (art.69). La Constitution prévoit en outre le droit des citoyens de prendre part aux débats sur les questions publiques et d'intérêt national (art. 53).

Les avocats Le Thi Cong Nhan

et Nguyen Van Dai devraient être immédiatement libérés, leurs biens leur être restitués et ils devraient être autorisés à reprendre leurs activités professionnelles.

ANTECEDENTS :

Le Thi Cong Nhan et Nguyen Van Dai ont été déférés aux juridictions de Hanoi pour avoir violé l'article 88 du Code pénal relatif à la propagande contre la République socialiste du Vietnam. Ils ont été accusés d'avoir porté préjudice aux intérêts et à la sécurité de la nation par des écrits prônant le multipartisme et en apportant leur soutien à des organisations ayant critiqué le système du parti unique.

Le Thi Cong Nhan et Nguyen Van Dai ont été respectivement condamnés en première instance à 4 ans de prison suivis de 3 ans de résidence surveillée et 5 ans de prison suivis de 4 ans de résidence surveillée. Les peines d'emprisonnement ont été réduites d'un an en appel.

L'ensemble de la procédure judiciaire – depuis l'arrestation jusqu'au prononcé de la décision – a été entaché de violations graves des droits de la défense les plus fondamentaux.

Le Vietnam a ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques en 1982.



Procès en appel des avocats Nguyen Van Dai (debout) et Le Thi Cong Nhan (assise, en pull rouge)

AU SUJET DE L'UIA

Créée en 1927 par un groupe d'avocats européens francophones convaincus de la nécessité pour les avocats d'établir des contacts internationaux, l'Union Internationale des Avocats est l'association multiculturelle d'avocats la plus ancienne, regroupant plus de 200 barreaux, fédérations et associations (représentant près de deux millions d'avocats) ainsi que plusieurs milliers de membres individuels répartis dans plus de 110 pays.

Les principaux objectifs de l'UIA sont :

- Promouvoir les principes essentiels de la profession,
- Contribuer à l'établissement d'un ordre juridique international basé sur le principe de justice entre les nations, par le droit et pour la paix,
- Défendre les intérêts des membres de la profession juridique.



Les ambitions de Pékin sur des archipels de la mer de Chine irritent les Vietnamiens

LE MONDE | 21.12.07

Trente ans après la dégradation de leurs relations qui les avait conduits à une guerre frontalière meurtrière, la Chine et le Vietnam construisent, chacun de son côté, une liaison routière moderne destinée aux échanges entre deux parties enclavées de leur territoire respectif. L'autoroute, côté vietnamien, fait l'objet du plus important prêt jamais consenti pour un projet d'infrastructure unique par la Banque asiatique de développement (BAD), d'un montant de 1,1 milliard de dollars. Ce prêt a été finalisé le 14 décembre. Le représentant de la BAD au Vietnam, Ayumi Konishi, y a vu la preuve qu'"en une génération, (les deux pays) cueillant les fruits de la paix et de la coopération, sont passés des chars et des troupes au commerce et au tourisme".

Mais moins d'une semaine auparavant, l'actualité était venue tempérer cet optimisme. Des manifestations se tenaient à Hanoï et à Ho Chi Minh-Ville, rassemblant des Vietnamiens se présentant comme des "patriotes", qui dénonçaient une décision des autorités chinoises de s'adjuger for-

mellement une large portion de la mer de Chine orientale autour d'archipels à la souveraineté depuis longtemps contestée entre les deux pays. Pékin a fait entrer dans les textes, en novembre, une décision du gouvernement faisant des Paracel (au nord de la mer), de Macclesfield Bank (proche des premières), et des Spratley (au sud), une "cité" chinoise unique à l'échelon administratif du district (sous-division d'une province).

Ces trois archipels, d'un total de plus de deux cent cinquante îles désertes et épisodiquement recouvertes par les flots, sont l'objet des ambitions variables des puissances riveraines qui, outre la Chine populaire, en revendiquent tout ou partie pour les hydrocarbures et ressources métallurgiques que recèlent les eaux alentour : Taiwan, le Vietnam, la Malaisie, les Philippines, l'Indonésie et Brunei.

Ces contentieux sont gelés depuis que la Chine et les membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean) se sont engagés, en 2002, à régler les litiges pacifiquement. En créant la municipalité de Sansha ("Trois sables", abréviation des noms chinois de Sisha, Zhongsha et Nansha), la Chine a relancé la polémique alors qu'elle multiplie les amabilités sur sa frontière terrestre avec le Vietnam.

Ce contraste illustre les tensions créées par l'émergence de la puissance chinoise, dopée par la croissance économique, pour sa périphérie, alors même que la volonté de coopération existe de part et d'autre. Dans le cas de la



Hanoi le 09.12.2007 : Manifestation contre la Chine

route de 250 km entreprise entre Hanoï et Lao Cai, à la frontière chinoise, et qui doit être reliée au réseau chinois, le bénéfice pour les deux parties est patent. Elle permet un accès à la Chine pour une région du Nord-Ouest vietnamien laissée à l'écart de l'essor économique récent du pays, centré autour des grandes villes et des côtes. En sens inverse, elle fournit à la région chinoise de Kunming, le chef-lieu du Yunnan, une voie directe vers les ports vietnamiens de Haïphong et Cai Lan, plus proches que ceux de la côte chinoise.

Les perspectives d'exploitation de l'axe à péage, qui sera ouvert en 2012, permettent d'envisager le remboursement du prêt sur dix ans, avec un trafic plus que quintuplé d'ici à 2022 par rapport aux 3 millions de véhicules par an actuels. Le projet, qui porte le nom de Grande route asiatique n° 14, fait partie d'un ensemble de liaisons modernes dans un programme auquel 27 pays du continent ont souscrit, représentant 140 000 km de quasi-autoroutes.

Le gouvernement vietnamien a d'ailleurs fait preuve de modération après la décision chinoise à propos des îles de mer de Chine



Saigon le 16.12.2007 : la manifestation contre la Chine a été réprimée par la police vietnamienne

méridionale. Son ministère des affaires étrangères a, certes, "rejeté fermement la création de la municipalité de Sansha incluant deux archipels vietnamiens", mais les autorités ont demandé, le 20 décembre, à la

population de ne plus manifester contre la Chine. Fait significatif, toutefois, même la diaspora non communiste vietnamienne s'est émue : des Vietnamiens ayant fui le régime de Hanoï et depuis longtemps naturalisés américains

ont manifesté à Manchester (Californie) en brûlant des drapeaux chinois. Et sur Internet, Hanoï est accusé de "se coucher devant Pékin".

Francis Deron

Autres manifestations contre l'annexion des îles Paracels et Spratly par la Chine communiste :



San Francisco, 09.12.2007



Washington, 11.12.2007



Hanoi, 16.12.2007



Los Angeles, 16.12.2007



Oslo, 21.12.2007



Berlin, 22.12.2007



Houston, 22.12.2007



Londres, 22.12.2007



Paris, 23.12.2007

contact@viettan.org — www.viettan.org

BUREAU PRINCIPAL

2530 BERRYESSA RD. #234
San Jose, CA 95132 — USA
Tél. : (1) 408-347-8830

Fax : (1) 408-347-8730

ASIE

P.O. Box 223
Shiba, Tokyo 105-91 – JAPAN
Tél. / fax : (81) 3.3765.5317

EUROPE

BP130
92185 Antony Cedex- FRANCE
Tél. / fax : (33) 1.46.86.85.22

AUSTRALIE

P.O. Box 791
Bankstown, NSW 2200
Tél. / fax : (61) 2-9757-3072

